

LE PROBLÈME DE L'ÉVIDENCE

Tout le monde sait ce qu'est l'évidence, même s'il n'appartient qu'à la philosophie de rendre ce savoir explicite : *c'est l'apparaître de la vérité en tant que vérité et comme vérité*. De la même façon tout le monde sait ce que signifie *évident* : cela signifie *qui n'a manifestement pas besoin d'être démontré parce que manifestement vrai*.

On peut réfléchir ces définitions pour rendre compte de l'épreuve que constitue cet apparaître pour le sujet, et du rapport à soi que cette épreuve implique pour lui.

Du premier point de vue, l'évidence est une intuition, celle du vrai comme vrai, corrélée à une certitude, celle de l'inanité de ce qu'on pourrait *faire voir*, c'est-à-dire présenter ou prouver, tant pour la confirmer que pour la contredire ou simplement la mettre en question. En ce sens réfléchi, l'évidence est le sentiment de la *saturation de l'espace représentatif* : qu'il n'y ait plus de place pour la production, le questionnement ou la contestation du vrai lui-même, bref pour des pensées qui le représenteraient. Dès lors l'évidence est le sentiment d'avoir affaire au vrai *en personne* et celui de son caractère *apodictique* à entendre par là qu'il ne puisse pas ne pas être, ni être autre qu'il n'est. Dans la réflexion, la notion d'évidence noue donc ensemble celle d'irréductibilité à toute situation et à toute raison, et donc d'existence, à celle de vérité.

Or la notion de la vérité est elle-même exclusive de l'ontologie, puisque *c'est à propos de ce qui est comme étant*, aussi bien que de ce qui n'est pas *comme n'étant pas*, qu'on en parle. Par exemples *c'est à propos de ce crayon qu'on détermine l'être comme position sur ma table de travail, ou de la somme des angles du triangle plan qu'on le détermine comme égalité à deux droits*. Exclusive de l'être, comme tout ce qui relève de l'idée par opposition à ce qui relève du concept, elle l'est donc de l'apparaître, *a fortiori* *ès qualité*.

Apparaître de la vérité comme vérité, *c'est pourtant la définition de l'évidence que tout le monde admet et, à cause de cette exclusivité de l'idée (la vérité, la nature, l'histoire, la liberté, etc.) et du concept (crayon, triangle, chien, etc.), ce que personne ne comprend...*

Du second point de vue l'évidence est un sentiment : celui de la vérité comme vérité et donc aussi celui d'un nouage énigmatique de la vérité avec ce qu'on est tenté de nommer existence ou présence pour signifier que l'évident est irrécusablement là. Dans le sujet ce sentiment est corrélé à celui de son innocence portée à son comble (le vrai n'est vrai qu'à l'être sans nous et qu'il le soit *manifestement* en est pour ainsi dire le rappel), en même temps, et d'une manière qui serait contradictoire si elle ne concernait pas qu'une négation, qu'à celui de sa responsabilité. Non pas en ceci que le sujet de l'évidence s'en sente responsable (au contraire : elle s'impose à lui, le fait taire, le ramène à rien) mais en ceci que l'éventualité de la nier est éprouvée par lui (*c'est-à-dire par tout le monde*¹) comme le comble de l'irresponsabilité.

¹Y compris par ceux qui le font en assumant d'être irresponsables à un niveau afin de le rester à un autre qu'ils jugent supérieur. Le paradigme en est bien sûr la politique où il faut parfois être de mauvaise foi, s'enfermer dans le déni ou s'exprimer en paralogismes, ce qui décrédibiliserait d'emblée tout autre type de locuteur. La raison en est que ce qui compte en ce domaine n'est jamais la réalité dont on est innocent et qui reste intransitive (l'énoncé) mais la parole dont on est responsable et dont la question est celle des effets qu'elle produit

Ajoutons que tout le monde comprend l'existence à la fois comme le comble et comme le critère de la vérité – selon une identification dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle n'est pas... évidente. Chacun des termes l'est, en tout cas. Qu'une vérité soit avérée et donc accomplie comme telle, et nous y apercevons une évidence. Quant à reconnaître le vrai, nous ne pouvons le faire qu'à son évidence d'abord parce que tout autre critère supposerait celui-ci (il faudrait par exemple que sa cohérence ou sa légitimité soit évidente) et ensuite parce que nier que l'évidence soit le critère de la vérité reviendrait à démontrer qu'elle l'est (on aurait rendu *évident et par là assuré comme vrai* que l'évidence n'était pas le critère de la vérité). Contentons-nous pour l'instant de remarquer le caractère négatif de ces raisons en rappelant que la négation d'une impossibilité (on ne peut pas nier que l'évidence soit le critère de la vérité) n'est *pas du tout* équivalente à l'affirmation d'une nécessité (tout ce qui est évident est par là même vrai).

OR IL Y A DES OBJECTIONS

On ne peut faire de la vérité quelque chose, puisque *c'est à propos de* quelque chose, qu'il y a de la vérité. On a noté d'emblée que sa notion comprenait l'exclusivité à l'ontologie. Si l'on veut faire de la vérité quelque chose, il faudra la confondre avec son autre qui est le savoir, *à propos duquel* on peut avoir raison ou tort c'est-à-dire être dans la vérité ou la fausseté. Or c'est précisément de se distinguer du savoir que la vérité se laisse reconnaître. Il y a certes un *savoir de la vérité* (on peut en parler comme nous le faisons en ce moment), mais il présente la particularité d'être à lui-même son propre excès (ce qu'on en dit doit *encore* être vrai ou faux) et donc, comme savoir, d'être positivement impossible : il reste suspendu à l'assentiment qu'on lui accordera ou qu'on lui refusera et dont l'appréciation qu'on en peut faire par ailleurs est forcément une pétition de principe. Ce savoir, c'est bien sûr la philosophie, qui n'est telle qu'à être pour soi non pas sa propre réalité, auquel cas les penseurs ne seraient que des doctrinaires et la vérité le résultat d'un endoctrinement, mais sa propre question². Et parce que *la vérité n'est rien d'autre que cet excès dès lors sans consistance* (dire

(l'énonciation). Nier l'évidence, par exemples d'une faute, d'une infériorité ou même d'une défaite, peut donc être une irresponsabilité totale autant qu'une preuve de haute responsabilité politique : c'est l'effet qui en décide.

² La philosophie, dont cette locution est la définition exacte, n'est donc que sa propre impossibilité. Cela ne signifie pas qu'elle n'ait pas de réalité, objective sous forme d'une histoire et subjective sous forme d'une compétence, mais cela signifie que nul ne saurait *être* philosophe ou, plus concrètement, qu'on n'est jamais philosophe *que sans soi*. Rien de plus concret que cette idée, malgré les apparences, puisqu'elle renvoie à ce que tout le monde sait et à ce dont tout le monde a fait l'épreuve, au moins dans la lecture : la philosophie n'existe que sous forme d'œuvres et une œuvre, par opposition à un travail, *c'est très exactement ce que nul n'a la possibilité de faire*. La *Critique de la Raison pure*, par exemple, n'était pas possible avant d'être réelle. Cela signifie qu'elle n'a jamais été ce que Kant aurait eu préalablement la *possibilité* de faire, et dont l'écriture par lui, ou par un autre professeur ayant la même formation, aurait alors été contingente. On peut donc indiquer l'impossibilité *constitutive* de la philosophie par deux arguments qui disent l'étrangeté radicale d'un *sujet* qui, par là même n'en est pas un mais est un *auteur*. Le premier est négatif et consiste tout simplement à faire remarquer que penser, c'est avoir des idées, et qu'*avoir des idées, ça ne se commande pas* : à la table de travail, elles viennent, ou elles ne viennent pas. On est donc *le lieu* de la pensée et non pas son *sujet*. Le second consiste à rappeler ce que chacun sait et même dit, à savoir que la philosophie est l'affaire des *auteurs* et que cette notion, celle de l'« autorité » (= être un *auteur* et non pas un *sujet*) a son discours propre *qui est la tautologie* (il ne faut pas obéir à la loi parce qu'elle serait utile ou juste – ce qu'elle n'est manifestement pas en bien des occurrences – mais parce que c'est la loi). On indique donc l'impossibilité constitutive de la philosophie en donnant une réponse *tautologique* à la question de sa réalité, qui est celle de l'œuvre : pourquoi Kant a-t-il écrit la critique de la raison

en quoi il consiste repousserait simplement la question d'un cran, puisque cette indication devrait encore être vraie ou fausse) force nous est donc de souscrire au jugement strictement logique qu'il n'y a pas de vérité de la vérité.

La vérité ne relève d'aucun être et d'autre part l'idée d'une vérité de la vérité (donc d'une philosophie réellement ultime) est formellement absurde (on devrait en être le disciple sans jamais en avoir décidé). Comment dès lors pourrait-il y avoir une « phénoménalité de la vérité », puisque telle est la définition commune de l'évidence ?

Phénoménalité (impossible) de l'impossible

La mention de cette difficulté impliquée par la première définition se redouble de celle qui est impliquée par la seconde définition : que l'évident soit ce qui n'a manifestement pas besoin d'être démontré.

Démontrer, c'est faire voir et cela s'entend en un double sens : d'abord *de la réalité*, comme quand on manipule quelque chose devant quelqu'un ou qu'on l'amène « sur le terrain » pour qu'il se rende compte par lui-même, et ensuite *du savoir* comme quand on argumente pour amener quelqu'un à constater qu'il en est bien comme on dit qu'il en est. Pour cette raison, on explicitera la compréhension commune de l'évidence en parlant d'une équivalence entre la *phénoménalité de la vérité* (première définition) et l'impossibilité *manifeste* que ce soit la réalité ou le savoir qui compte quand il s'agit du vrai (seconde définition).

Cela ne laisse pas d'étonner. N'importe quoi n'est-il pas la réalité en acte ? Par ailleurs n'importe quel déterminé ne l'est-il pas par le savoir dont il relève – par exemples la géométrie si c'est un triangle, la médecine si c'est une maladie, l'économie si c'est un prix, etc. ? En tout c'est donc à chaque fois *le savoir en particulier* qui décide. Comment est-ce que la réalité *dont tout procède* et le savoir *dont tout relève* pourraient bien ne pas compter, quand il s'agit du vrai ? Et comment cette distinction pour le moins paradoxale pourrait-elle être *manifeste* ? La première définition qu'on a citée répond à cette question : en étant la vérité même ! La vérité, tout le monde penserait donc que c'est, pour un X que dès lors on appellera le vrai, d'être distingué du réel et d'être distingué du savoir... Mais n'est pas précisément d'être *à la fois réel et su* que le vrai est vrai ? Comment dès lors opposer la vérité à la réalité d'une part et au savoir d'autre part en faisant alors de l'évidence *l'apparaître de cette opposition* ?

On le voit, si la seconde notion commune de l'évidence n'est pas moins paradoxale que la première, c'est à cause de l'idée de la vérité qui se trouve impliquée en elle : une idée purement négative. Le vrai, on ne sait pas positivement ce que c'est quand on refuse de le réduire d'une part à ce qui est réel et d'autre part à qui est su, mais on affirme qu'on le reconnaîtrait à ceci qu'à son propos *ne compteraient* ni la réalité dont il procède ni le savoir dont il relève. D'après la seconde définition, cela pourrait se voir : quand on dit à propos d'un X (car l'évident, pour l'instant, nous ne savons pas ce que c'est), que ne comptent ni la réalité

pure ? Non pas pour les raisons qu'il se représentait comme valant pour n'importe qui à sa place (assurer la validité du savoir scientifique, cantonner la métaphysique, dégager une place pour la foi...) mais pour une seule et unique raison, celle-là même que tout le monde a toujours reconnue et identifiée comme telle : parce qu'il était Kant.

dont il procède ni le savoir dont il relève *et que cela se voit*, c'est comme si on disait qu'il est évident.

Apport phénoménologique essentiel, en tout cas, puisqu'à faire des deux définitions communes de l'évidence l'envers l'une de l'autre, on se trouve invité à identifier l'apparaître d'un positif (ici le vrai) au retrait d'un négatif (ici, d'après la seconde définition, la réalité et le savoir). Parce qu'à propos du visible en général l'apparaître de la forme et ne diffère pas du retrait du fond, il n'y aurait pas de différence entre penser l'évidence comme apparaître du vrai comme tel et en lui-même et la penser comme retrait de ce dont il procède et de ce dont il relève pour être vrai, c'est-à-dire à la fois réel et su.

Comment l'évidence pourrait-elle être manifestation de la vérité dès lors que c'est comme identique à la fausseté qu'on la réfléchit le plus souvent ?

Arrive le moment d'exposer la troisième objection à la compréhension que tout le monde a de l'évidence en mentionnant l'expérience que tout le monde en a c'est-à-dire la réflexion qu'elle suscite inévitablement en chacun. Cette expérience est tout simplement celle de la fausseté. Qui niera en effet que l'évident s'avère bien plus souvent avoir été le faux que le vrai, *et donc l'évidence avoir été la fausseté même* alors que sa notion est à la fois celle du comble de la vérité et celle de son critère ?

Se tromper, en effet, cela consiste *toujours* à suivre des évidences, puisque c'est de les avoir suivies qu'on s'est trompé. Celui qui ne les suit pas d'emblée et reste dans le doute à ce propos peut assurément regretter les engagements qu'il aura pris, au sens où il peut regretter l'argent investi dans un billet de loterie qui s'est révélé perdant, mais on ne peut pas dire qu'il s'est trompé. C'est uniquement à propos de celui pour qui l'option à prendre était évidente qu'on le dit. Par ailleurs tromper quelqu'un, cela consiste bien d'une part à construire autour de lui des évidences, et d'autre part à tabler sur la compréhension *précise* qu'il a de ce que c'est en général que l'évidence – à savoir qu'elle est l'apparaître propre et spécifique de la vérité. Cessez de trouver évident ce qu'on vous présente et vous ne serez jamais trompé, de même que vous ne le serez pas si, confronté à l'évidence, vous ne pensez pas avoir affaire à la vérité.

Ajoutons que pour ne pas se tromper ni être trompé, il faut savoir, et que pour savoir il faut apprendre. Or qu'est-ce qu'apprendre, en premier lieu, sinon se libérer de toutes sortes d'évidences en les déconstruisant c'est-à-dire en avérant qu'à chaque fois c'était *de fausseté et non pas de vérité* qu'il s'agissait ? D'ailleurs vivre dans les évidences est la condition propre de l'ignorant : de celui qui ne sait rien, et dont la positivité du penser et de l'agir ne peut donc se concevoir que comme fausseté parce qu'elle ne relève que de sa réalité particulière (aliénation, illusion, expression idiosyncrasique, fantasmes, etc.) sans être validé de manière à s'entendre universellement.

Et surtout nous le demandons : *la définition de l'évident, qui est d'être ce qui apparaît comme vrai* (ou, dans un autre langage phénoménologique, *ce qui se donne pour le vrai*), *n'est-elle pas très exactement la définition du faux ?*

La question de l'évidence, qu'on imaginait être celle de la vérité, serait donc en réalité celle de la fausseté ?

L'hypothèse paraît folle, insupportable subjectivement, et suscite la même protestation argumentée chez tout le monde : la présente-t-on ou y fait-on seulement allusion qu'on nous répond aussitôt que toutes les évidences ne sont pas trompeuses (pas plus que toutes les *apparences, dont l'évidence transpose la notion de l'ordre de la réalité à celui de la vérité*), et que si certaines d'entre elles qui se sont révélées l'être, c'est que – l'évidence restant la phénoménalité même de la vérité – ce n'était *pas vraiment* des évidences. Et certes, s'il y a de la vérité dans tout ou partie de ces objections indubitablement évidentes, il faudra découvrir comment elle se concilie avec ce fait massif que *pour l'évident et le faux il n'y a qu'une seule définition* : apparaître comme vrai...

Ce qui est sûr, en tout cas, c'est que l'hypothèse d'une identification réciproque de l'évidence et de la fausseté ne pourrait pas être admise telle quelle, pour la très bonne raison qu'elle est énonciativement intenable, son éventuel établissement étant sinon sa réfutation du moins sa récusation. En effet : si l'on avait raison d'identifier la question de l'évidence à celle de la fausseté, autrement dit si l'on *était dans la vérité* en le faisant, il faudrait bien que cela *apparaisse comme tel* à l'interlocuteur ou au lecteur, ainsi qu'au sujet même qui l'affirmerait. Celui-ci serait le premier informé *par une évidence* de ce qu'impliquaient *évidemment* les arguments qu'il aurait « clairement et distinctement » présentés, c'est-à-dire *amenés à l'évidence*. Aussi ne pourrait-il pas séparer sa prétention à la vérité, pour les autres mais d'abord pour lui-même, d'une identification de l'évidence à cette même vérité, apparaissant comme telle !

On peut dire la même chose en soulignant que *la disjonction de l'évidence et de la vérité*, au sens où il s'agirait de deux questions bien différentes, est certes envisageable dans la réflexion (on peut se méfier de ses propres enthousiasmes, par exemple), mais est en fin de compte transcendantale irréaliste *puisqu'on ne peut sortir de la nécessité subjective de s'en tenir à l'évidence*. C'est ainsi qu'on trouverait *évidente c'est-à-dire manifestement vraie* la proposition qui *disjoint* l'évidence de la vérité. On aurait par exemple un discours appuyé sur le paradoxe qu'on vient d'indiquer et qui dirait la difficulté d'apprendre en énonçant que *tout ce qui est vrai n'est pas évident, et tout ce qui est évident n'est pas vrai*. Mais il deviendrait tout de suite *performativement contradictoire* parce que la *disjonction de la vérité et de l'évidence* dont son sujet aurait fait l'épreuve en advenant comme sujet d'un savoir, il faudrait qu'il *l'affirme* c'est-à-dire qu'il constitue ce qu'il dirait comme *indistinctement vrai et évident* !

Or ce paradoxe d'énonciation nous est familier : c'est tout simplement *celui du menteur affirmant qu'il ment*. La remarque n'est pas innocente, s'agissant d'une notion dont on a de très bonnes raisons d'envisager qu'elle soit, sous couvert d'être celle de la vérité, la notion même de la fausseté. On a aussi de très bonnes raisons de ne pas admettre qu'il en soit ainsi – selon une *légitimité en tourniquet* dont, encore une fois, le paradoxe du menteur donne le modèle.

Dès lors la question de l'évidence, qu'on imaginait être celle de la vérité comme manifestement avérée et donc *comme manifestement réelle*, pourrait bien être celle de la vérité *comme... impossible*. Non pas au sens des sophistes qui prétendent avoir absolument et définitivement raison d'affirmer qu'il n'y a pas de vérité mais au sens où, au contraire, la vérité aurait pour question *proprement constitutive* (et non pas pour « essence » !) celle de

son impossibilité. Car la notion de vérité est réflexive, et ne diffère donc pas pour cette raison *de sa propre mise en question*, ainsi que tout le monde l'admet en reconnaissant qu'il n'y a de vérité qu'à la condition que ce soit « en vérité », et que le vrai ne l'est qu'à la condition de l'être « vraiment ». Chacun sait en effet qu'il y a des cas où le mensonge le plus efficace, c'est-à-dire le plus trompeur, est celui qui consiste à s'en tenir à ce qui est vrai, et d'autres où c'est au contraire en lui mentant qu'on donne à quelqu'un la vérité dont il manquait. Bref, une chose est de nier sottement qu'il y ait de la vérité, une autre est de faire, à propos de la vérité, *l'épreuve d'avoir l'impossible pour affaire propre*³.

Eh bien cette épreuve, quand elle se donne expressément comme telle (car elle peut aussi ne pas le faire et c'est alors de la *souffrance* qu'il s'agit), c'est l'évidence, *événement* de la vérité *comme telle c'est-à-dire comme impossible* et par là phénomène d'icelle. En résolvant les paradoxes qu'on vient d'indiquer et surtout en découvrant ce qu'ils impliquent, c'est vers une idée moins abstraite de l'impossible qu'on aura progressé.

³ Épreuve dont on pourrait dire que la philosophie est le paradigme réflexif, puisqu'elle n'est « le savoir de la vérité » (sa définition exacte) *qu'à ce qu'en elle le savoir ne compte pas* – sinon les philosophes seraient des doctrinaires-endocriteurs et non pas des penseurs, des sujets d'emprise et non pas des auteurs. En définissant la vérité par *l'impossibilité que le savoir compte*, on fait donc nécessairement de la philosophie (savoir de la vérité à ceci près que ça ne compte pas) *la vérité de la vérité*. Ce qui revient bien à la dire impossible c'est-à-dire à en faire l'affaire propre d'auteurs et non pas de sujets : non pas des énoncés *conformes* à on ne sait quoi d'extérieur (comme le géomètre n'a affaire qu'au géométrique, le philosophe n'a affaire qu'au philosophique), mais à chaque fois une énonciation *responsable* (puisque c'est ainsi qu'on nomme ce qui fait autorité).